



Calendrier

Octobre 2022

Samedi 01/10/22 Cours Paléo inscrits 9 h00

Distanciel ou présentiel

Bruno Gachet

Mercredi 05/10/22 lecture d'actes local adh 17h30

Présentiel et distanciel

Jean Marc Dufreney

Participation au Forum des Marmottes à Annecy les 8 et 9 Octobre 2022 (3 membres du bureau)

Tous les mercredis de 17h30 à 19h permanences rencontres, tous sujets

Novembre 2022

Mercredi 02/11/22 lecture d'actes local adh 17h30

Présentiel et distanciel **Jean Marc Dufreney**

Samedi 12/11/22 Cours Paléo inscrits 9 h00

Distanciel ou présentiel **Bruno Gachet**

Tous les mercredis de 17h30 à 19h permanences rencontres, tous sujets

Informations

Certaines permanences se tiennent désormais sur rendez-vous. Il s'agit :

du Dépannage Latin avec Pierre Blazy :

pierrotblazy@orange.fr

de l'atelier informatique avec Serge Michel

serge.michel73@free.fr

de l'aide à la recherche (qui remplace l'atelier débutants): odile.romanaz@orange.fr

Animations

A vos agendas !

Sortie aux archives départementales de Chambéry le 14/10/2022.

Sortie pédestre le 12/10/2022 et report au 19/10 si météo défavorable, aux lacs de Bellecombe sur la commune de Termignon avec repas tiré du sac au bord du lac blanc. Balade facile. Dénivelé faible environ 200 positifs et autant en négatifs, 2 petites heures de marche.

Sortie culturelle ; visite guidée de l'église de Cléry, et de la Cité de Conflans le 22/10.

Visite guidée du patrimoine de St Jean de Maurienne le 8 novembre après midi (A CONFIRMER), apéritif au local de Maurienne Généalogie, repas au restaurant (lieu à définir)

Pour chacune de ces sorties, un mail vous sera adressé auparavant par notre Président avec plus de précisions et les modalités d'inscription.

C'est arrivé à quelle heure ?

Avez-vous déjà remarqué, généalogistes, que les heures des actes anciens ne correspondent pas aux heures actuelles ?

Par exemple, si dans un acte, vous lisez qu'un mariage a eu lieu à 6 heures du matin, les 6 heures du matin de l'acte ne correspondent pas à 6 heures du matin d'aujourd'hui.

Intéressons nous à l'histoire des heures et des conséquences pratiques que cela a sur notre généalogie.

1 – Le système des heures inégales

Tout d'abord, jusqu'au 14^{ème} siècle, on utilisait le système des heures inégales.

Dans ce système, les heures de la journée n'avaient pas la même durée que les heures de la nuit. En effet, on partageait le jour (entre le lever et le coucher de soleil) en 12 heures égales, et on faisait de même pour la nuit.

De ce fait, en été, les heures de jour étaient longues, et les heures de nuit courtes. Et inversement, en hiver, ce sont les heures de nuit qui étaient longues, et les heures de jour courtes.

A partir de 1400, avec le développement de l'horlogerie, on commença à utiliser progressivement des cadrans solaires puis des horloges mécaniques.

La mesure du temps devint alors plus précise et on commença enfin à utiliser des heures qui avaient toutes la même durée.

2 – Une heure locale pour chaque village

Cependant, même avec les horloges mécaniques, l'heure n'était pas la même sur tout le territoire de France.

En effet, dans chaque village, on continuait de prendre le soleil comme référence pour fixer l'heure de midi (donc le moment où le soleil est au plus haut).

Or, à cause de la rotondité de la Terre, le jour se lève toujours plus tôt à l'est qu'à l'ouest et donc le midi solaire a également lieu plus tôt à l'est qu'à l'ouest.

De ce fait, chaque commune disposait de sa propre heure locale.

Bien sûr, dans une France rurale qui vivait au rythme des saisons, cela n'avait pas beaucoup de conséquences. Mais au 19^{ème} siècle, avec le développement progressif des chemins de fer, cela a commencé à poser de vrais problèmes.

En effet, il est assez compliqué de planifier les horaires d'un train quand l'heure est différente dans chaque gare traversée. D'ailleurs, il arrivait régulièrement que, dans une même commune, l'heure dans la gare soit différente de l'heure du clocher.

C'est pourquoi, par la loi du 14 mars 1891, une heure nationale fut adoptée : « L'heure légale en France est l'heure du temps moyen de Paris ».

Enfin, toutes les villes et tous les villages de France étaient à la même heure !

3 – La France à l'heure anglaise

Mais l'heure nationale de 1891 n'est pas celle que nous utilisons aujourd'hui.

En effet, au même moment, le système de l'heure anglaise basée sur le méridien de Greenwich se mettait en place.

Dans ce système, l'heure est la même pour tout le monde à l'intérieur d'un fuseau horaire. Et pour passer d'un fuseau à l'autre, on a juste à ajouter (ou retrancher) 1 heure.

La plupart des pays du monde adoptèrent rapidement ce système. Par exemple, l'Allemagne adopta dès 1893 l'heure de Greenwich décalée de 1 heure.

La France dût donc se résoudre, en 1911, à adopter l'heure anglaise du méridien de Greenwich.

Pour faire accepter la mesure, on ne dit pas que la nouvelle heure était l'heure anglaise, mais qu'il s'agissait de « l'heure de Paris retardée de 9 minutes et 21 secondes ».

4 – La France à l'heure allemande

Par la suite, la France changea encore 4 fois son heure nationale officielle.

- en 1916, pour diminuer la consommation d'énergie et gagner la guerre, un changement d'horaire fut instauré en été. Le décalage par rapport à l'heure de Greenwich était donc de 1 heure en été (et de 0 heure en hiver).

- durant la Seconde Guerre Mondiale, la France adopta l'heure allemande. Le décalage horaire passa alors à 1 heure en hiver et 2 heures en été.

- en 1945, la France adopta l'« heure d'été française » pour l'été comme pour l'hiver. Le décalage horaire était donc de 1 heure toute l'année.

- et enfin, en 1976, un changement d'horaire en été fut réintroduit. Le décalage horaire repassa à 1 heure en hiver et de 2 heures en été. Depuis, la France et l'Allemagne ont donc la même heure toute l'année.

5 – Les conséquences sur nos ancêtres

Tout cela fait que les heures de nos ancêtres ne correspondent pas du tout à nos heures actuelles. Et parfois, cela change beaucoup de choses.

Par exemple, prenons le cas de mon ancêtre Adrienne DELATTE, qui est née en Meurthe et Moselle, le 3 mai 1877 à 4 heures et demie du matin. Quand j'avais lu son acte de naissance, j'avais imaginé une enfant née au milieu de la nuit, dans l'obscurité, à la lumière des bougies.

Mais en réalité, les 4 heures et demie du matin de 1877 correspondent à 6 h 10 du matin en heures d'aujourd'hui. Dit autrement, quand mon ancêtre est née, le soleil s'était déjà levé et il faisait déjà jour. Ce n'est donc pas une enfant née "dans la nuit noire", mais une enfant née avec le soleil.

De même, si on retrouve un mariage célébré à Rennes en été à 6 heures du matin, nous sommes surpris que le mariage ait eu lieu si tôt.

Mais la réalité, c'est que les 6 heures du matin de l'acte correspondent à 8 h 05 min de nos jours. Ce n'est donc pas un mariage célébré à l'aurore : la journée était même largement commencée.

6 – Retrouver les heures de nos ancêtres

Pour convertir les heures des actes de vos ancêtres en heures d'aujourd'hui, voici comment procéder simplement.

Tout d'abord, on prend l'heure de l'acte et on ajoute 1 heure en hiver, ou 2 heures en été.

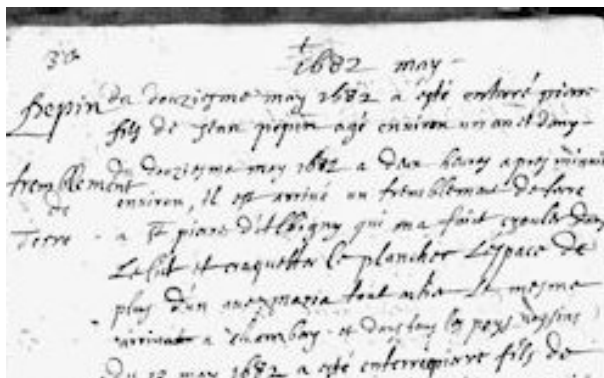
Ensuite, on ajoute (ou retire) un certain nombre de minutes selon le lieu :

- tout à l'est, au niveau de Strasbourg, on retire 30 minutes.
- au niveau de Lyon, Marseille et Dijon, on retire environ 20 minutes.
- au niveau de Dunkerque, Amiens, Paris, Bourges, Carcassonne, on retire environ 10 minutes.
- au niveau de Bordeaux, Angers et de Caen, on ne retire rien.
- au niveau de Rennes et de Nantes, on ajoute 5 minutes.
- au niveau de Quimper et de Brest, on ajoute environ 15 minutes.

Elise LENOBLE. Généalogiste professionnelle
elise@aupresdenosracines.com

Document relayé par Sandrine Bertho et M.G Pommard

Nos ancêtres et les catastrophes naturelles



« Du douzième may 1682 a deux heures apres minuit environ, il est arrivé un tremblement de terre a St pierre d'Albigny qui ma fait crouler dans le lict et craquetter le plancher l'espace de plus d'un ave maria tout entier le mesme arrivat a chambery et dans tous les pays voisins.



St Jean d'Arves le 6 février 1785

Le quinziesme jour de mai, a été confié au tombeau le cadavre d'Anne [BELLET] fille de Bonnaventure Bellet de feu Jean-Baptiste et d'Antoinette [ROCHE] de feu Jean Baptiste Roche, épouse de François Arnaud fils de feu Victor. Le dimanche de Quinquagésime, qui se trouvait être le six février, tandis qu'elle était en chemin pour assister au très saint sacrifice de la messe, elle fut emportée par les neiges au lieu usuellement dit La valanche de Chalarin qui n'est pas très éloigné du village du Vallonnet et qui, depuis tant d'années donne sur un précipice. Elle a été retrouvée le 15 mai sus dit âgée d'environ trente-deux ans, par cette mort inattendue, elle a payé sa dette à la nature.

* Le village du Vallonnet est situé environ à 4 km (à vol doiseau) au sud-est de Saint-Jean d'Arves. Le chemin menant à Saint-Jean d'Arves passe, 600 mètres avant Entraigues, dans le couloir d'avalanche du Chalarin dominé par la crête du Chenallin qui culmine à 2444 mètres. Les corps de Catherine SIBUÉ 42 ans, Marguerite SIBUÉ sa fille 18 ans, Françoise MOLLARD 15 ans et Anne BELLET 32 ans ont donc été enterrés au mois de mai, après avoir été restitués par la fonte des neiges.

J. Limousin. Témoignages insolites « Quand nos ancêtres parlaient de catastrophes naturelles ». Archives

Le coq de l'ancienne église de St Colomban des Villards

En juin 1953, Albert Eysseric (Résistant, Chef de l'agence albertvil-loise et journaliste au Dauphiné, décédé l'an dernier), fit paraître dans le Dauphiné libéré un article, par lequel il relate l'originalité du coq qui surmonte le clocher, véritable curiosité du pays. A cette date et lorsque le visiteur parvenait au Chef lieu du village, il découvrait la dernière église construite en 1864 mais aussi, s'élevant au beau milieu du cimetière, un fin clocher dont la particularité est qu'il est dépourvu de son église, elle même détruite en 1899. Il semble, aux dires de l'auteur que ce clocher soit un des plus anciens édifices de style roman en Maurienne. Sa construction remonte en effet au XII^{ème} siècle et on remarque ses fenêtres à trumeaux et de petites arcades de style lombard.



Le clocher vers 1949

« Ce volatile avec ses rémiges (grandes plumes rigides des ailes des oiseaux) en tôle reliées entre elles par des soudures à l'étain, constitue un véritable chef d'œuvre de ferronnerie réalisé par un artisan naïf du XVIII^{ème} Siècle, dont, hélas, le nom est tombé dans l'oubli.

Depuis 200 ans, (pas si sûr car ce clocher a dû être détruit en 1792 suivant les ordres d'ALBITTE) il reçoit dans ses plumes ébouriffées, les vents qui font ici, la pluie et le beau temps.

Sa mobilité est parfaite.

Il tourne mais ne grince pas. C'est un coq silencieux ! »

Des antiquaires renommés et de riches amateurs d'art, ont convoité ce noble animal, mais malgré d'alléchantes sommes d'argent proposées pour aller le décrocher, de valeureux aventuriers ont renoncé en raison de la hauteur impressionnante, celle du clocher à laquelle s'ajoute la profondeur du ravin qui le jouxte. Tout autour, le terrain s'effondre, rogné par les assauts du Glandon si bien que son accès fut un temps interdit car dangereux.

En 1949, la commune, après moult discussions, décidait de céder ce fameux coq au plus offrant.

Hélas, alors que les tractations allaient bon train, une moitié du clocher s'écroula.

« Les vieilles pierres de la partie tombée, roulèrent jusqu'au torrent du Glandon, mais le coq, quant à lui, restait en équilibre sur son perchoir miraculeusement épargné.

DIEU a-t'il accordé sa grâce à ce volatile ? »

Malgré l'état de délabrement de ce bâtiment, le coq de St Colomban nargue le monde, exposé cependant aux vents, tempêtes et avalanches.

Les années se suivent, les municipalités se succèdent, toutes conscientes que l'effondrement est pour bientôt et que pour la survie du volatile, il faudrait consolider le clocher. A moins de le démolir, ce qui représente une dépense importante pour la commune.

Trois conseillers municipaux MM. Jean-Baptiste EMIEUX, adjoint au Maire, Jacques TARDY (dit Jacques de Laurent) et René FAVRE-BONTE, prennent la décision de démolir l'édifice.

Les travaux commencent le Jeudi 22 Juin 1960. L'entreprise est périlleuse, il faudra mettre le feu à la charpente, protéger et même déplacer les tombes du cimetière tout proche. Au bout d'une semaine, le clocher atteint encore 9 mètres de hauteur mais le plus difficile est fait ; il suffit de faire tomber ces pans de murs dressés fièrement depuis plus de 800 ans !

Et notre coq alors ?

« Et bien, la chaleur de l'incendie faisant fondre l'étain, les plaques de tôles qui constituaient ce si beau coq, se dispersèrent dans un ciel d'azur.

Même, certains disent qu'ils l'ont vu s'envoler ... !!! »



Sa démolition en 1960

Josette Limousin d'après un article proposé par Patrice Gérard
Photos fournies par Martine Paret-Dauphin

Connaissez-vous le parachutiste ?



Il est né à St Alban d'Hurtières le 8 mars 1929. Il s'appelait Roch, Pierre, Jean Baptiste Charmet.

Son père Pierre Jean-Baptiste, 52 ans, menuisier, le déclare au maire René Martinet. Il avait épousé, en secondes noces, sa mère, Marie-Aline Chêne de 31 ans sa cadette. Roch avait déjà un frère aîné,

Claude Camille Etienne (1927). Après lui, viendront Marie(1931), Paul (1935), Paulette (1938) et Maria (1940).

Le père vieillit et ses forces s'amenuisent. La famille vit dans une grande pauvreté. Un jour de mars 1935, les enfants en bas-âge : Camille 7 ans, Roch 6 ans et Marie 4 ans, sont confiés à l'Assistance Publique avant d'être placés séparément, dans des familles d'accueil de St Jean d'Arvey, avec l'interdiction de revoir leurs parents avant la majorité.

Roch se retrouve dans une famille d'agriculteurs. La vie est très dure et pour « s'échapper », il rêve de voyages en lisant les aventures d'explorateurs comme René Caillé ou P. Savorgnan de Brazza. Après une morne scolarité au collège Moderne et Technique de Chambéry, il finit par quitter le cursus scolaire. Toujours décidé à faire le tour du monde mais encore trop jeune, il entre à l'Ecole des Mousses à Loctudy (Finistère) puis à l'Aérium Reinach à la Motte-Servolex (Savoie). Il finira par rentrer dans l'armée en juin 1947, où celle-ci le qualifiera « d'impropre à rendre services » Renvoyé, il entrera à la Légion Etrangère, et participera aux campagnes de Corée et d'Indochine avec sa très longue barbe rousse. Si son physique attire l'œil, son état d'esprit le fait tout autant distinguer. Il refuse sa solde et la fait verser à des œuvres charitables, expliquant qu'il n'est pas un mercenaire mais un soldat engagé pour défendre des valeurs.

Après les engagements à la Légion, ce sera le Train puis un bataillon au futur glorieux : le Bataillon Français de l'O.N.U. en août 1950. Remis de sa douloureuse campagne de Corée, Roch Charmet signe son nouvel engagement au 1^{er} régiment de Chasseurs Parachutistes, le 18 avril 1956 et part pour l'Algérie. Le général Bigeard le demandera pour son Régiment de Chasseurs Parachutistes Coloniaux En 1958, Roch peut quitter l'armée la tête haute avec un palmarès impressionnant de médailles militaires, de distinctions:

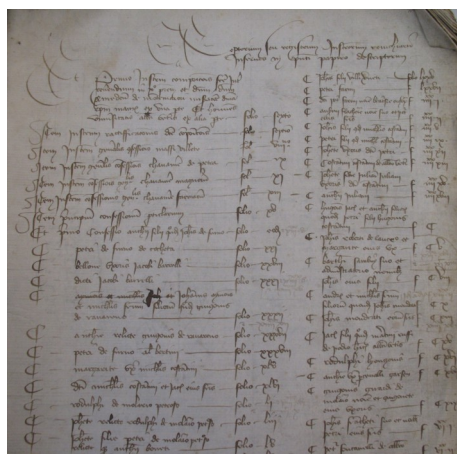
Corée/Indochine/ France et Afrique du Nord/Nations Unies / Revenu dans la vie civile, désormais Roch Charmet s'investit entièrement dans le saut. Il y consacre tout, y compris une éventuelle vie de famille, qu'il semblerait avoir déjà eu puisque que dans ses papiers on a retrouvé la photo d'une eurasienne et d'une petite fille. Il rencontrera quelques fois son frère Paul mais sa passion pour le saut sera toujours la plus forte. **Ce recordman mondial de saut libre, reconnu par le guide Guinness**, se tuera, à Sheridan, au Texas-USA, le 20 février 1989, lors du 14 650^{ème} saut alors qu'il s'entraînait pour préparer le 15 000^{ème} saut jour de ses 60 ans. Ses cendres ont été dispersées au-dessus du terrain d'atterrissage de l'aérodrome de cette même ville.

Les quelques arbarins qui l'ont connu lors de ces retours à St Alban se souviennent de ce petit bonhomme, affable, plein d'humour et toujours sans le sou mais le cœur sur la main. Une plaque commémorative de cet enfant du pays, placée sur un mur du cimetière est régulièrement fleurie par l'Union Nationale des Parachutistes, section des Allobroges-Savoie.

M.Claire Motin .Guide du Patrimoine Savoie Mont-Blanc, d'après le livre de Alain Duchêne-Edit P.E.M.

Sorties aux Archives Départementales de la Savoie

Entre recherches personnelles et collectives, les 11 et 18 août derniers ont vu notre passage aux Archives Départementales. Pour certains d'entre nous, une première depuis les épisodes Covid ! Le train a été privilégié au covoiturage pour effectuer les 70 km qui nous séparent de la capitale savoyarde. Archives notariales et judiciaires, tabellion sardes* et autre terrier, tout a été passé au crible par nos différents appareils de prise de vue, toujours plus performants. Pas de registres paroissiaux ou d'état-civil consultés et pour cause. Cela fait désormais plusieurs années que les originaux ne sont plus consultables, car tous en ligne. En revanche, certains documents récents, comme les recensements, ne sont consultables que sur place. La pause méridienne est toujours l'occasion de se retrouver autour d'un bon plat et de faire le point sur



les recherches et surtout les "moissons" de chacun. D'ailleurs, il est prévu une nouvelle "virée" en octobre pour parfaire la récolte.

*Il couvre la période 1815-1860 et n'est pas numérisé contrairement à « l'ancien » 1697-1793

Ferrier d'Albiez le Vieux en latin 1414, un des plus vieux en Mame.

Forum des Associations de St-Jean-de-Maurienne

Après une année de pause et une autre où nous avons déclaré forfait, le samedi 03 septembre voyait le retour de Maurienne Généalogie au Forum des Associations de St-Jean. Cinq volontaires avaient répondu à l'appel afin de tenir le stand sur la matinée : Louis Paulin, André Arnaud, Pierre Gret, Patrice Gérard et moi-même. Bien que le public ne se soit pas précipité sur nous, (comment lutter contre de jeunes danseuses en ballerines ?), d'intéressants échanges, adhésions et ventes de livres ont été effectués. A cette occasion, il a été décidé de brader nos ouvrages, "L'immigration italienne en Maurienne de 1860 à 1960" et "Mauriennais, mauriennes en 1860" pour 10 € les deux, cette promotion ne s'arrêtant pas à l'issue du salon. Avis aux amateurs ! Enfin le 16 septembre se tenait la réunion trimestrielle du bureau de MG, dont quelques actions et dates ont été fixées dans notre calendrier d'automne. Ces dernières seront égrenées au fil de ce bulletin et des suivants.

Jean Marc Dufreney